



Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'économie agricole et agroalimentaire

Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales
Actions d'animation et de communication
APPEL A PROJETS
Année 2016

Date limite de remise des dossiers : 9 septembre 2016

Le présent appel à projets a pour objet de retenir les actions d'animation et de communication les plus pertinentes en faveur de l'installation en agriculture et de la transmission des exploitations, sur le territoire de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Les actions retenues à l'issue de cet appel à projets seront financées, pour ce qui est de l'intervention de l'Etat, dans le cadre du dispositif d'aide pris en application du régime d'aide exempté SA 41135 (2015/XA) relatif au programme national de développement des initiatives locales (PIDIL) adopté sur la base du règlement d'exemption agricole et forestier N° 702/2014 de la commission européenne du 25 juin 2014. Ce régime d'aide est applicable jusqu'au 31 décembre 2016.

Le financement par les crédits de l'État des actions d'animation et de communication du programme PIDIL sont cadrées par l'instruction technique DGPE/SDC/2015-480 en date du 25/05/2015.

Champ de l'appel à projets:

L'appel à projets concerne les actions suivantes:

- Actions visant à promouvoir les métiers de l'agriculture et à informer sur les voies permettant d'y accéder
- Actions d'information et de sensibilisation, d'accompagnement, en faveur des candidats à l'installation: apporter l'information utile aux porteurs de projets, faire connaître le parcours à l'installation, les dispositifs d'accompagnement,
- Actions d'information et de sensibilisation des futurs cédants,
- Actions de repérage des exploitations à transmettre,
- Actions visant à faciliter ou accompagner les installations ou transmissions / reprises d'exploitations. Les actions proposées devront être réalisées et terminées sur l'année 2016, Elles doivent être conduites sur tout ou partie du territoire de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Ce sont notamment des opérations réalisées dans la continuité des opérations conduites et validées en 2015.

Maître d'ouvrage des actions

L'appel à projets s'adresse aux structures ayant vocation à dispenser un accompagnement des candidats à l'installation en agriculture ou des éventuels cédants d'exploitation agricole.

Modalités d'organisation

Chaque structure compétente déposera une demande correspondant aux actions qu'elle compte mener.

Il est fortement recommandé de démontrer comment les actions, objet du dossier déposé, s'intègrent dans un programme d'actions cohérent, concerté à une échelle plus vaste. Ce programme d'actions concerté, déclinant les opérations et les intervenants, permettra d'analyser la complémentarité des actions menées sur un territoire, ainsi que la prise en compte de la pluralité des approches.

Modalité de dépôt des projets et délais de réponse:

- **Contenu des dossiers:**

Les dossiers déposés devront contenir:

- nom et coordonnées du porteur de projet, adresse mail de contact du porteur de projet.
- description détaillée des actions à conduire, déclinées en sous actions,
- présentation du programme d'actions dans lequel s'insère les actions objet du dossier déposé
- partenariat envisagé pour la réalisation des actions, et nom et coordonnées des éventuelles structures intervenant dans la réalisation.
- territoire sur lequel les actions seront menées
- calendrier de réalisation sur l'année 2016
- les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés pour chaque action, indicateurs de réalisations et modalités de suivi et d'évaluation;
- estimation détaillée du coût de chaque action et sous action, en dépenses internes (nombre de jours et coût par jour) ou externes, et du coût global de l'opération.
- plan de financement prévisionnel détaillé de l'opération, faisant apparaître le montant des aides sollicitées.

En outre, le formulaire de demande de subvention ci-joint, complété et signé par le porteur de projet, sera fourni dans le dossier, accompagné des pièces indiquées dans ce formulaire.

- **Délai de réponse:**

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 9 septembre 2016.

Les dossiers doivent être transmis à la DRAAF Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Siège à Limoges, au plus tard le 9 septembre 2016 .

Ils seront envoyés

- en version papier originale, transmise à l'adresse postale suivante:

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Service régional de l'économie agricole et agroalimentaire - Immeuble le Pastel – 22, rue des Pénitents Blancs – CS 13916 – 87039 LIMOGES CEDEX 1

- ainsi qu'en version électronique (fichier pdf + fichier modifiable), transmis par mail à :

sylvie.gentes@agriculture.gouv.fr

sreaa.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Une adresse mail de contact du porteur de projet devra impérativement être fournie pour les échanges ultérieurs.

Contact DRAAF: Sylvie Gentes:

tél. 05 55 12 92 23

mail : sylvie.gentes@agriculture.gouv.fr

Examen des dossiers déposés et conventionnement des aides :

Les dossiers déposés seront examinés au regard de la cohérence et de la complémentarité des opérations proposées sur un territoire.

Les dossiers seront retenus dans la limite des crédits de l'Etat disponibles pour l'année 2016 et des crédits éventuels des collectivités qui pourraient financer ces actions.

Les dossiers retenus feront l'objet, pour ce qui concerne le financement de l'Etat, d'une convention d'attribution de l'aide, signée conjointement par le Préfet de région et l'organisme demandeur de l'aide.

Publicité et communication relative au présent appel à projet :

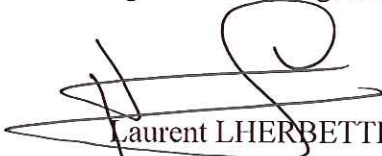
Le présent appel à projets sera publié sur le site internet de la DRAAF Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, accessible à l'adresse suivante:

<http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les structures ayant bénéficié des aides PIDIL pour des actions d'animation et de communication en 2015 seront informées par mail du lancement de cet appel à projets.

Fait à Limoges, le 30 juin 2016,

Le chef du service régional de l'économie agricole et de l'agroalimentaire,


Laurent LHERBETTE

